|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Action n°5.1 | **Promouvoir une culture de nutrition saine (alimentation et activité physique) en lien avec les programmes nationaux (PNNS et PNA)** | | | |
|  |  | | | |
| **Typologie de l'action** | Nouvelle action  Action expérimentale  Action Innovante  Action existante (adaptation, extension) | | | |
| **Porteur** | *Structure :* | *PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau* | | |
| *Personne référente* | *Frédéric TERRIEN ou Céline FOURILE* | | |
| **Axe stratégique du CLS** | **Axe 5 :** **Sport santé, Sport bien-être, Alimentation** | | | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) vise à améliorer l’état de santé de la population et à lutter contre les inégalités de santé. Alliant santé et plaisir, il replace de façon positive la nutrition, l’alimentation et l’activité physique au cœur de la vie quotidienne de chacun. Le PNNS 2019-2023 qui fixe les objectifs, principes et orientations de la politique nutritionnelle.  Cette politique publique constitue une référence permettant de faciliter la mise en place d’actions dans le domaine de la nutrition.  En complément, le Programme National de l’Alimentation (PNA), qui s’articule avec le nouveau PNNS, contribue à la finalité « d’assurer à la population l’accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l’emploi, la protection de l’environnement et des paysages et contribuant à l’atténuation et à l’adaptation aux effets du changement climatique ».  Le Diagnostic Local de Santé réalisé sur le Pays de Saverne Plaine et Plateau a permis d’identifier un environnement et des comportements défavorables à l’équilibre alimentaire et à la pratique d’activité physique selon les professionnels et habitants du territoire.  Selon les données des bilans infirmiers réalisés en classe de 6ème sur la période 2014-2016, 26 % des élèves de la Communauté de Communes de Saverne étaient en surpoids dont obésité contre 23 % dans le Bas-Rhin.  On constate par ailleurs une sur-prévalence des ALD par rapport au reste du Bas-Rhin (surtout sur les Communnautés de Communes de Saverne et Hanau La Petite-Pierre) notamment concernant: maladies cardio-neurovasculaires et le diabète. | | | |
| **Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif)** (*lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS*) | Axe 1 : Prévention : Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »  Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.  Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.  Axe 4 : Parcours Objectif  Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.  Axe 6 : Efficience  Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.  Organisation de l’offre Choisissez un élément.  Hors objectifs PRS  Coordination, animation et évaluation du CLS | | | |
| **Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3** | Axe 1 : Des activités humaines préservant l’environnement et la santé Choisissez un élément.  Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.  Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au   quotidien Choisissez un élément.  Hors PRSE 3 | | | |
| **Objectif général** *(si indiqué)* | * D’ici 5 ans, permettre l’intégration dans la démarche des collectivités territoriales des préconisations du Programme National sur la Nutrition et le Sport sur le territoire ; * Promouvoir une alimentation saine pour les habitants. | | | |
| **Objectifs spécifiques** *(si indiqué)* | * Informer et former les acteurs locaux sur l’intérêt d’une bonne nutrition ; * Soutenir les projets en matière de nutrition ; * Favoriser l’émergence et la diffusion des bonnes pratiques au sein des collectivités ; * Favoriser l’engagement des collectivités en matière de bonne nutrition ; * Favoriser les projets de mobilité active ; * Agir sur la restauration hors domicile pour une alimentation équilibrée : périscolaires, collèges et EHPAD ; * Améliorer la connaissance sur l’équilibre alimentaire du public ; * Valorisation des produitsde proximité et de qualité dans la RHD (lien avec la démarche de projet alimentaire territorial ). | | | |
| **Objectifs opérationnels** | * Relayer les messages et communications du PNNS sur le territoire ; * Créer et mettre en place des évènements permettant de partager une culture commune ; * Signer une charte PNNS et mettre en place un référent PNNS au sein du PETR ; * Encourager les collectivités du territoire à être signataire de la charte PNNS ; * Organiser des formations PNNS ; * Mener une politique volontariste et soutenir les projets en nutrition ; * Soutient le maillage territorial du dispositif PRESCRI’MOUV. | | | |
| **Etapes de mise en œuvre – Description** | 1. **Promouvoir les nouvelles recommandations du PNNS**   Le PETR diffusera les informations en lien avec le Programme National Nutrition Santé auprès de l’ensemble des collectivités (mairies, élus, acteurs locaux, Conseil de développement) afin d’avoir une culture commune sur la nutrition.  Cela pourrait passer par l’organisation de conférences-débats en lien avec la nutrition afin de rassembler les acteurs locaux autour d’un projet pour le bien-être des habitants.  En tant que garant de la culture PNNS, le PETR veillera à la promotion d’une alimentation équilibrée lors des évènements qu’il organise afin de diffuser les bonnes pratiques.   1. **Soutenir l’engagement de « collectivités actives » PNNS**   Pour développer la culture PNNS et permettre de rejoindre le réseau des collectivités, le PETR encourage et soutien les collectivités territoriales (mairies, comcom) à s’engager dans la démarche PNNS et à devenir signataire de la charte PNNS.  Cet engagement en tant que « Collectivité active » PNNS permet de valoriser les actions des Collectivités déjà menées pour leurs habitants, de profiter d’un label reconnu sur leurs outils de communication et de rassembler des acteurs locaux autour d’un projet pour le bien-être des habitants  Il s’agit de soutenir une politique nutritionnelle globale en encourageant les collectivités engagées à allier l’alimentation et l’activité physique dans les actions entreprises.  Les Collectivités qui souhaitent s’engager en tant que « Collectivités actives » du PNNS doivent :   * Désigner un référent PNNS au sein de leur collectivité ; * Mettre en place chaque année des actions dans un ou plusieurs domaines d’intervention  en fonction de la population qu’elle couvre : * Moins de 4 000 habitants : 1 action ou plus * De 4 000 à 20 000 habitants : 2 actions ou plus * De 20 000 à 75 000 habitants : 3 actions ou plus * Plus de 75 000 habitants : 4 actions ou plus   Les quatre domaines d’intervention sont les suivants :   * **Information, Communication** * **Formation** * **Aménagement du territoire** * **Education à la santé**   Le PETR sera lui-même signataire de la charte « Collectivité active » PNNS.   1. **Améliorer pour tous l’environnement alimentaire et physique pour le rendre favorable à la santé**   Le PETR mène une politique volontariste en matière de nutrition notamment en soutenant notamment par le biais du Contrat Local de Santé les projets relatifs à l’activité physique et l’équilibre alimentaire.  Il soutient ainsi les projets du CLS permettant de favoriser le dépistage et la prise en charge de l’obésité et des maladies chroniques, la prévention de la dénutrition, l’offre et recours à l’activité physique adaptée.  Il soutiendra ainsi en lien avec le porteur REDOM, la promotion du dispositif PRESCRI’MOUV afin de permettre un bonne couverture du territoire.  Il veille aussi à la diffusion de cette culture notamment dans le cadre d’autres démarches structurantes du territoire (Territoire d’innovation, SCOT, etc…)  En effet, cette politique volontariste en matière de nutrition passe également par le soutient aux projets favorisant la mobilité active sur le territoire ou les projets d’aménagements tels que par exemple la mise en place d’une signalétique piétonne ou cycliste, les parcours d’effort, les pistes sécurisées, l’aménagement d’aires de jeux ou de cours d’écoles, promotion de maison sport santé, contribuant à développer les comportements favorables en matière d’activité physique notamment.  Enfin afin d’**encourager les comportements favorables à la santé**, les collectivités sont encouragées dans les actions permettant l’accès à l’offre de publics spécifiques par le biais par exemple d’une offre ciblée de petits déjeuners dans les écoles, du travail avec les collectivités pour proposer des tarifs sociaux pour les cantines scolaires.   1. **Développer la formation des acteurs locaux à la nutrition**   En partenariat avec l’IREPS, une session de formation en nutrition sera organisée en faveur des acteurs locaux : personnels municipaux travaillant en milieu scolaire (cuisiniers et diéteticiens), personnels des centres communaux d’action sociale (CCAS), des équipes pédagogiques des écoles primaires, CH de Saverne.  Ainsi, il s’agira de permettre la communication des outils pédagogiques existants (en lien avec l’IREPS) et la promotion des bonnes pratiques.   1. **Soutenir la mise en œuvre de ma démarche « Mieux manger pour des lendemains dynamiques en lien avec la DRAAF**   Le PETR soutiendra la mise en œuvre du dispositif « plaisir à la cantine » (DRAAF) sur le périmètre du Pays de Saverne en identifiant les relais potentiels, ouverture aux EHPAD (en lien avec l’opération « pluche solidaire » : épluchage de légumes locaux par une structure d’insertion par l’économie à destination de la RHD) dans le cadre de l’**action 26 du Programme National pour l’Alimentation.**  **Il contribuera à soutenir la DRAAF sur le territoire concernant :**   * Information des établissements * Identification des établissements * Identification des besoins de formation des équipes * Suivi de la formation * Evoluer du cahier des charges des prestataires des restaurations scolaires des écoles primaires (commmunauté de communes), collèges (Conseil Départemental 67) et lycées (Région GE)   Il soutiendra également auprès des acteurs du territoire la mise en œuvre du dispositif « les classes du goût » (DRAAF) à destination des écoles élémentaires et périscolaires : formation des encadrants pour la mise en œuvre d’actions sur l’équilibre alimentaire, l’éveil sensoriel et le goût.  Cette action pourra également être travaillée en lien avec le Centre Hospitalier de Saverne. | | | |
|  | Annuelle :  Pluriannuelle : Ponctuelle :  Début : Fin : | | | |
| **Partenaires de l’action** | Collectivités, ARS, IREPS, acteurs locaux, REDOM, associations locales, 3 communautés de communes du Pays de Saverne Plaine et Plateau,  Conseil Départemental 67,Collèges, lycées, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, DRAAF, Infirmières scolaires- Education Nationale, Centre Hospitalier de Saverne. | | | |
| **Public visé** | Jeunes enfants (0 à 6 ans)  Enfants (7 à 11 ans)  Adolescents (12 à 15 ans)  Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  Adultes (26 à 65 ans)  Personnes âgées (>65 ans)  **Professionnels\***  Autre (Précisez) : Adultes (>18 ans)   Collectivités territoriales | | | ***\**** ***Préciser si professionnels*** :  Médical  Paramédical  Médico-social  Social  De la prévention et de la promotion  de la santé  De l’éducation/la formation  De la culture/Loisirs  Autre (Précisez) : |
| **Territoire d’intervention** | Sur l’ensemble du territoire Pays de Saverne, Plaine et Plateau | | | |
| **Financement** | *Budget global prévisionnel* | | Première estimation 10 000 euros/an | |
| *Financeurs et montants* | | DRAAF  ARS (8000 sur trois ans, FIR DM soutien à développement PNNS en milieu rural ?) | |
| Autres ressources mobilisables *(Matériel, humaine)* | | Journées IREPS de sensibilisation/formation sur la nutrition (financement ARS)  Référent PNNS du PETR | |
| **Déterminants de santé visés** | **Système de soins**  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, …)  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions   sociales)  Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)  Efficacité et sécurité | | | |
| **Mode de vie**  Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation   d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) | | | |
| **Conditions de vie**  Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services   sociaux et éducatifs, alimentation …)*  Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire …)*  Conditions de travail | | | |
| **Environnement social**  Intégration sociale  Empowerment *(participation des habitants)*  Normes et climat social | | | |
| **Contexte économique et politique**  Augmentation des richesses locales  Adaptation aux besoins de la population  La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé   dans les politiques)* | | | |
| **Conditions socio-économiques**  Niveau de revenu  Niveau d’éducation | | | |
| **Autre(s)** | | | |
| **Les objectifs de l’action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?** | Oui  Non | | | |
| **Politiques Publiques concernées** | *Politique natioanle de l’alimentation*  *Programme national nutrition santé* | | | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | Oui  Non (Précisez) | | | |
| **Principaux indicateurs d’évaluation retenus** | ***Evaluation propre de l’action***  ***Indicateurs de processus****:*   * Nombre de collectivités signataire de la charte PNNS * Nombre d’évènements réalisés par le PETR * Nombre d’actions soutenues en lien avec la nutrition * Nombre de personnels formés à la nutrition * Nombre d’actions de sport santé * Respect des différents calendriers * Respect des actions prévues/ actions réalisées * Financements prévus/financements obtenus   ***Indicateurs de résultat :***  - Amélioration de l’équilibre des plateaux à la cantine  - Prise en compte de l’analyse de l’équilibre alimentaire dans la RHD  visée  - Modification de l’offre en RHD  - Nombre d’actions d’information-sensibilisation organisées vers les publics visés  ***Indicateur d’impact :***   * *Meilleur connaissance des acteurs locaux sur la nutrition*   ***Méthode d’évaluation envisagée :***   * *Evaluaton en interne* | | | |